

Outre les dons en nature qui lui sont parvenus assez nombreux, et parmi lesquels le Comité de La Haye signale une belle caisse d'amputation, offerte par MM. S. Hœffleke et fils de Leyde, et une grande quantité de bandages, donnés par M. A. Coster, de Rotterdam, il y a eu les dons en argent recueillis par les divers comités de la Société. Ces dons ont produit :

1 ^{re} liste arrêtée le 21 février . . .	fl. 20,616 36
2 ^{me} " " 7 mars . . .	" 23,177 98 1/2
3 ^{me} " " 21 " . . .	" 10,996 91 1/2
	<hr/>
	fl. 54,791 26

Soit un peu plus de 115,000 francs.

Le Comité signale encore, parmi les dons en nature, une caisse de quina Laroche, offerte par M. C. Bailly, de Paris, et trois caisses d'instruments de M. A. Luyden de Rotterdam. D'autre part, le Comité de Rotterdam a envoyé au Comité du Cap 50 bouteilles de limonade, 100 boîtes de lait condensé, 50 de café, 50 de chocolat, 50 de consommé, 50 couteaux, 50 boîtes de pastilles d'Ethan, 50 de sucre, 10 d'eau de Cologne, 1 pièce de Bordeaux, 50 bouteilles de Porto, 50 de Cognac, 50 de petit lait, 2,000 pipes, 50 jeux « game of fifteen », 200 à 300 livres de tabac et 21 caisses de ouate salicylique.

Le Comité supérieur nous annonce enfin que le Comité central de la Société néerlandaise des Indes orientales a voulu, de son côté, contribuer à l'œuvre de la Croix rouge dans l'Afrique méridionale par l'envoi d'un secours de 10,000 florins (21,000 francs).

PÉROU

L'AMBULANCE DU CALLAO

A Monsieur le Président du Comité international.

Callao, 23 janvier 1881.

Monsieur le Président,

Conformément au règlement pour les Ambulances civiles de la Croix rouge au Pérou, et d'après les indications de l'art. 13 quant

aux obligations du Capitaine Directeur, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de V. S. un Mémoire sur les travaux de l'ancienne ambulance « Croix bleue », aujourd'hui « Croix rouge n° 1 du Callao », que j'eus l'honneur de commander, et sur les services qu'elle a rendus aux blessés de la guerre entre le Chili et le Pérou, du 17 avril 1879 à ce jour.

Avant d'entrer en matière, je prie V. S. d'avoir la bonté de m'excuser si je m'adresse directement au Comité que V. S. préside plutôt qu'à la Junte centrale des Ambulances civiles à Lima, parce que cette corporation, dont je suis membre, voit aujourd'hui son activité paralysée, par le fait que le gouvernement n'a plus une complète autonomie et que le président de la Junte centrale, Mgr. J.-A. Roca, s'est aussi retiré dans les Andes.

Sous l'impulsion de l'amour de la patrie, et de l'attachement qu'inspire à des étrangers le pays qu'ils habitent et où ils se sont créé une famille, une poignée d'hommes de différentes nationalités se réunirent, et sur leur invitation on acquiesça, le 17 avril 1879, au projet de former une ambulance, qui assisterait les blessés dans tout le département de Lima, dès que la guerre entre les républiques du Pérou-Bolivie et du Chili aurait éclaté.

Cette idée ayant été accueillie avec faveur, l'ambulance se constitua, et elle commença ses travaux d'installation avec tant de succès, que quinze jours après la Société était en mesure de rendre des services. Tous les individus qui la composaient, plaçant sur leur poitrine le signe de la charité, renoncèrent dès le premier moment à toute espèce de subvention pécuniaire ; ils s'engagèrent à servir gratuitement et à acheter à leurs propres frais tout le matériel de l'ambulance.

Leurs travaux vinrent se heurter à une multitude de difficultés et d'obstacles qu'il serait fastidieux de rapporter ; mais, grâce à la fermeté et à la constance déployées par tous et par chacun individuellement, le but proposé fut atteint.

La guerre actuelle, que la république du Chili a déclarée à celle du Pérou entraîna, comme conséquence logique, la formation de corps d'ambulances qui, avec leurs auxiliaires bénévoles, veilleraient sur les malheureux tombés en combattant pour défendre leur patrie contre l'étranger et leurs foyers contre l'envahisseur. Ce principe de philanthropie est reconnu pour être une nécessité

de la société moderne. Certes si, dès les temps les plus anciens, les hommes, dans leurs guerres politiques ou religieuses, se sont traités réciproquement avec la cruauté de bêtes féroces, oubliant qu'ils étaient enfants d'un Dieu tout puissant, aujourd'hui le progrès social nous oblige à considérer notre prochain comme nous-mêmes et à lui donner le doux nom de frère.

Béni soit la création de la Société de la Croix rouge !

De ces saints principes surgit la formation de notre ambulance, et je suis heureux d'avoir à rendre compte de ses travaux dès son origine à ce jour.

L'ambulance s'est installée sous le nom de « Croix bleue du Callao », parce que le gouvernement du Pérou n'avait pas encore reconnu les traités de la Croix rouge conclus à Paris (?) et à Genève ; elle ne pouvait donc pas se servir de ce signe sans une sanction officielle (?), mais l'adhésion eut lieu plus tard. L'ancienne « Croix bleue » fut incorporée dans les « Ambulances civiles de la Croix rouge au Pérou », sous le n° 1 du Callao, le 26 février 1880, et cette incorporation fut la récompense de services rendus par elle aux blessés, ainsi que de l'accomplissement consciencieux de la tâche qu'elle s'était donnée.

Depuis ce jour, elle a continué sans interruption à rendre des services gratuits, comme V. S. le verra dans les « Annales » que je me permets de joindre à ce mémoire. Elle y verra que l'ambulance s'est efforcée de plus en plus de remplir sa mission sacrée, ayant toujours surmonté les difficultés qu'elle rencontrait, écartant les dissensions que des autorités mal intentionnées cherchaient à introduire dans son sein pour la détruire, tâchant aussi de ne pas se laisser confondre avec d'autres ambulances, qui ne savaient pas respecter le signe sacré et honoré de la Croix rouge.

Enfin je me permets d'annexer à ce travail la liste justificative des 188 blessés qu'elle a protégés et soignés, ainsi que la balance des recettes et des dépenses qu'a occasionné l'entretien de l'ambulance, puis un inventaire du matériel qu'elle possédait et qu'elle a maintenant distribué aux pauvres.

Avant de finir, je dois informer V. S. que l'ambulance a terminé ses travaux et s'est dissoute, par suite de la déroute de l'armée du Pérou dans le voisinage de Lima ; le gouverneur s'est retiré dans les Andes, et les troupes du Chili ont occupé la capitale, puis la ville du Callao, le 17 courant.

Je me plais à recommander à V. S. les chefs, les officiers et les infirmiers de l'ambulance, qui m'ont accompagné depuis sa création et qui aujourd'hui ont achevé leur tâche, dont la liste se trouve ci-après ; ils se sont efforcés à l'envi de remplir leur devoir et de prouver par leur conduite que la charité ne connaît pas de frontières. Parmi eux je signalerai particulièrement M. Frederico Caballero, 2^e lieutenant, et M. Julian Gomero, sergent-trésorier de la section volante, qui m'ont constamment assisté, pour mener à bonne fin la mission qui m'avait été donnée et qui s'est terminée heureusement, pour le bien de l'humanité souffrante.

Il est dû aussi une mention spéciale de gratitude au capitaine de vaisseau Don Luis-German Astete, commandant-général de la place du Callao, pour avoir toujours donné une aide efficace à l'ambulance, et l'avoir protégée contre les menées de gens mal intentionnés qui cherchaient à entraver son action.

Quant à moi, M. le Président, je réclame votre indulgence pour les fautes que j'ai pu commettre dans l'exécution d'une entreprise aussi difficile ; puisse ma bonne intention d'aller au secours des blessés faire excuser ma témérité.

Je saisis cette occasion pour offrir humblement mes respects à V. S. et me mettre à ses ordres pour l'avenir.

Dieu garde V. S.

Le Capitaine,

D. DIMAS FILGUEIRA.

Les pièces annexées au message qui précède fournissent quelques informations complémentaires qui méritent une mention.

Elles nous apprennent, par exemple, que le personnel de l'ambulance se composait de 49 personnes, et que son programme lui permettait d'étendre son action au dehors du Callao, jusqu'à Lima, Ancon et Chorillos. Aussi s'employa-t-elle à plusieurs reprises à conduire à Lima des blessés repatriés par mer. On la vit, lors du débarquement de l'armée chilienne dans la baie de Lurin, offrir au chirurgien en chef de l'armée de se mobiliser en vue d'une bataille imminente. Une autre fois elle envoya même un détachement par mer à Arica, pour en ramener des blessés. Pendant six mois, du 20 avril au 20 octobre, elle campa hors du Callao, près de Bellevue, avec son hôpital.

Il ne semble pas que l'ambulance ait eu à soigner des blessés chiliens, ce qui s'explique par le fait que l'armée chilienne ne s'est pas approchée du Callao par terre avant la fin de la guerre. Les hommes recueillis provenaient du bombardement du Callao (17) et de divers sinistres locaux (22), puis d'évacuations maritimes (93) et enfin de luttes intestines (56). Les blessés amenés par mer furent pour la plupart des victimes des batailles de Tacna et d'Arica, qui avaient été des plus meurtrières. Un historien de cette guerre ¹ raconte que, sur certains points où les Péruviens avaient fait sauter des mines, la lutte y fut sans merci; au fort Ciudadela notamment, les Chiliens, au mépris de la Convention de Genève, ne firent aucun quartier. Par contre, le même écrivain nous apprend que dans ces batailles les ambulances péruviennes avaient été admirablement servies, et que tous les blessés de cette nation, ainsi que ceux que les Chiliens leur avaient laissé lors de leur mouvement de retraite, avaient trouvé un prompt secours. Il paraît que le journal *Mercurio*, de Valparaiso, en relatant ce fait, n'a pas cru pouvoir décerner les mêmes éloges aux ambulances chiliennes.

Pour en revenir à l'ambulance du Callao, elle ne nous a pas renseigné sur le sort des individus qui étaient entre ses mains lors de sa dissolution, mais nous pensons bien qu'elle a pris des mesures pour leur assurer la continuation d'une assistance nécessaire. Les Chiliens sont entrés au Callao le 17 janvier, l'ambulance a abdiqué le 18, et le 19 elle s'est défaite de son matériel; or, à ce moment-là, elle devait avoir pour le moins sous sa garde cinquante blessés, tombés sous les coups de leurs propres compatriotes dans les rues de la ville, du 16 au 18 janvier.

RUSSIE

EXPÉDITION CONTRE LES AKHALS-TÉKÉS

Lorsque la Russie entreprit une campagne d'Asie contre les Akhals-Tékés, au-delà de la mer Caspienne et le long de la frontière septentrionale de la Perse, la Société russe de la Croix rouge

¹ M. A. De La Motte du Portail, dans la *Revue maritime et coloniale*.